



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 25, numéro 2

4^s

Me David Lametti, nouveau Ministre de la Justice et Procureur général du Canada

La nouvelle Gloria de l'Association des Juristes Italo-Canadiens du Québec lui a rendu un bel hommage en mai dernier



■ Me Vincent Chiara, président du Groupe Mach, le plus important propriétaire immobilier privé au Québec, l'entrepreneur de l'heure

De gauche à Droite : Angelo Iacono, Vice-Prés. de notre assoc., Me P. Messina, président de notre assoc., Tony Lofreda, VP Bank Royale, Mariano A. De Carolis, Dir. Général Caisse Populaire Canadienne-Italienne, Ministre David Lametti, Silvia Costantini, Consul Générale Italie, Me Antonio Sciascia, Me Antonio Discepola, juge à la retraite. Photos : Cittadino Canadese. Compliments of Vittorio Giordano, Editor-in-Chief — www.cittadino.ca



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Comment réagir lorsqu'un litige ou des allégations d'irrégularités menacent la situation financière ou la réputation d'une organisation?

Faites appel dès maintenant aux professionnels chevronnés des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité d'EY.

- ▶ Enquêtes et conformité
- ▶ Réclamations et litiges
- ▶ Gestion de la preuve électronique
- ▶ Analyse juricomptable de données
- ▶ Intervention en cas de cyberincidents

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.



Meilleure la question, meilleure la réponse.
Pour un monde meilleur.

Benoît Legault

Associé
benoit.legault@ca.ey.com
+1 514 874 4637

François Auclair

Chef d'équipe senior
francois.auclair@ca.ey.com
+1 514 879 6685

Julie Bellemare

Chef d'équipe senior
julie.bellemare@ca.ey.com
+1 514 879 2686

Aïsha Brillant

Chef d'équipe senior
aisha.brillant@ca.ey.com
+1 514 879 8273

Me David Lametti, ministre de la Justice et Procureur Général du Canada

Une personnalité juridique de haut calibre, une Gloria, qui pourrait faire oublier celle qui l'a précédé à ce poste

Par André Gagnon

L'Association des Juristes Italo-Canadiens du Québec honorerait en mai cette année le nouveau ministre de la Justice et Procureur général du Canada, Me David Lametti, député libéral depuis 2015 représentant la circonscription de Lassalle-Emard-Verdun, comté stratégique pour le Parti Libéral du Canada depuis plusieurs élections fédérales, autrefois représentée par Paul Martin qui fut notamment Premier ministre du Canada pendant quelque temps.

Professeur de droit de carrière à l'Université McGill, David Lametti est issu d'une famille d'origine italienne. Né en Ontario, à Port-Colborne près du canal Welland, son père, immigrant italien, était charpentier et oeuvrait à son compte dans la construction domiciliaire. David y fit ses premiers pas et plus tard ses études à l'Université de Toronto en sciences sociales et ensuite en droit. Il poursuivit des études supérieures à Londres. Voir son profil académique ci-joint.

Après 20 ans comme professeur à McGill en droit de la propriété intellectuelle qui est son domaine de spécialisation, il décide en 2015 de se lancer en politique. Résident de Ville Lassalle, où il existe une communauté italienne notable, il est élu député de cette circonscription. Il fut nommé d'abord rapidement adjoint parlementaire à la ministre du Commerce extérieur.

Lorsqu'éclate la crise avec l'ex-ministre de la Justice en rapport avec l'Affaire SNC-Lavalin, Justin Trudeau nomme David



De gauche à Droite : Angela Iacono, Vice-Prés. de notre assoc., Me P. Messina, président de notre assoc., Tony Lofreda, VP Bank Royale, Mariano A. De Carolis, Dir. Général Caisse Populaire Canadienne-Italienne, Ministre David Lametti, Silvia Costantini, Consul Générale Italie, Me Antonio Sciascia, Me Antonio Discepola, juge à la retraite. Photos : Cittadino Canadese. Compliments of Vittorio Giordano, Editor-in-Chief – www.cittadino.ca

Lametti ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Quelque temps après son arrivée, le procureur général décide de poursuivre SNC-Lavalin au criminel à Montréal pour corruption dans certains dossiers libyens où la société d'ingénierie internationale dont le siège social est au Québec a agi. Après une préenquête presque à huis clos, le juge de la Cour du Québec Claude Leblond a autorisé les accusations criminelles.

Le procès débutera dans les prochains mois sans doute au cours de la campagne électorale fédérale. Cette décision du nouveau ministre d'aller de l'avant avec des accusations criminelles a eu pour effet de laisser tomber la poussière sur le scandale sur lequel misait les Conservateurs pour tenter de chasser les Libéraux du pouvoir. Ce parfum de scandale s'est

peu à peu depuis perdu dans le vent de l'opinion publique. L'Affaire de la représentante corporative de la société chinoise Huawei, Mme Meng, maverick en matière de technologies de l'information à qui les médias attribuent la notoriété mondiale de ces produits chinois, fait l'objet d'un mandat international à la demande des États-Unis qui accusent la société chinoise et sa représentante d'avoir violé les lois internationales du commerce notamment en Iran où la société chinoise jouerait un rôle important en dépit des mesures de rétorsion édictées par les Nations Unies contre ce pays au regard de travaux visant à développer une capacité nucléaire iranienne.

Plusieurs autres accusations contre la société chinoise sont contenues dans ce dossier. Mme Meng est détenue à Vancouver depuis un an. Libérée moyennant une caution de 10 millions \$ et le port d'un bracelet électronique, Mme Meng peut circuler librement et habiter sa propre maison en compagnie de parents. Elle a dû remettre son passeport ne pouvant voyager à l'extérieur du Canada.

Ses avocats ont écrit récemment au ministre Lametti au moment où il devait rencontrer à Washington son alter ego américain William Barr pour lui demander de faire lever cette mesure jugée illégale par son équipe de juristes. Rien n'a transpiré de cette rencontre annuelle entre les deux ministres.

Il serait probable qu'ils aient parlé de cette affaire qui empoisonne comme jamais les relations commerciales entre la Chine et le Canada depuis l'arrestation de Mme Meng. Le Monde Juridique a posé la question au ministre David Lametti sans obtenir aucune réponse.

David Lametti est l'époux de Me Geneviève Saumier, également professeur de carrière de la faculté de droit de McGill. Le couple a trois enfants. David Lametti parle couramment le français, l'anglais et l'italien.

La rencontre de Washington marquait le premier voyage hors les frontières canadiennes où David Lametti agissait à titre de haut responsable ministériel canadien. D'autres sujets importants étaient à l'ordre du jour dont le blanchissement d'argent, la contrefaçon, la fraude par l'Internet, le vol d'identité et autres sujets vitaux de l'heure qui touchent et affectent les consommateurs des deux pays.

David Lametti est le deuxième professeur de droit de la faculté de droit de McGill après Irwin Cotler à occuper le poste de Ministre de la Justice et Procureur général du Canada. Me Lametti a agi comme clerk de l'honorable Peter Cory à la Cour suprême du Canada.

Lors de la présentation au banquet annuel des juristes Italo-Canadiens du Québec, David Lametti a reçu un hommage mar-



Frank Iacobucci



Me Paul Martin, ancien premier ministre du Canada et député de la circonscription fédérale de Lasalle-Emard-Verdun.

qué de son ami et mentor et ancien juge de la Cour suprême du Canada, Me Frank Iacobucci qui lui a rendu un vibrant hommage écrit dans le livret de présentation. Paul Martin y a également fait de même.

Autres aspects intéressants de la carrière de David Lametti. Il marche sur les traces d'un certain Pierre Elliott Trudeau qui fut d'abord professeur de droit à l'Université de Montréal, puis ministre de la Justice du Canada.

Les juristes Italo-Canadiens du Québec qui célébraient cette année le 12^{ième} banquet annuel ont d'abord honoré le défunt juge conservateur de la Cour suprême des États-Unis Anton Scali et Me Frank Iacobucci, maintenant avocat associé au sein du cabinet pancanadien Tory's.

David Lametti aura été sans nul doute la Gloria de ses collègues juristes en 2019 comme on dit des joueurs de foot des grandes équipes nationales d'Italie.

Déclaration à l'issue d'une réunion entre le ministre de la Justice et procureur général du Canada, l'honorable David Lametti, et le procureur général des États-Unis, William Barr

« Aujourd'hui, le ministre de la Justice et procureur général du Canada, David Lametti et le procureur général des États-Unis, William Barr, ont eu une réunion productive prévue de longue date. Ils ont discuté plusieurs priorités transfrontalières, y compris le blanchiment d'argent, les opioïdes illégaux, la preuve électronique, le crime organisé, les crimes commis à l'endroit des aînés et des questions de sécurité, dont la rencontre à venir des ministres du Quintet. Les deux procureurs généraux ont largement discuté l'importance de respecter la primauté du droit, y compris en matière d'extradition. »

« Ils ont convenu de garder le contact sur les questions d'intérêt commun au Canada et aux États-Unis. »

« Le cabinet du ministre n'émettra pas de commentaires concernant les affaires dont la cour est saisie. »

Lettre de mandat du ministre de la Justice et procureur général du Canada

L'honorable David Lametti était professeur titulaire de la Faculté de droit de l'Université McGill spécialisé en droit des biens, en propriété intellectuelle ainsi qu'en droit privé et comparé. Il a été d'ailleurs membre du Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec de l'Université McGill. Il a également été cofondateur et membre du Centre des politiques en propriété intellectuelle, en plus d'avoir servi comme vice-doyen à l'enseignement de la Faculté de droit de cette même université de 2008 à 2011. Le ministre Lametti parle plusieurs langues et a enseigné au niveau universitaire en français, en anglais et en italien.

En plus de ses tâches à titre de professeur, le ministre Lametti a été membre du sénat de l'Université McGill et gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec. Il a aussi été entraîneur d'équipes de soccer compétitif dans deux ligues à Montréal pendant six ans. Le ministre Lametti a également siégé comme membre, et ensuite comme président, du conseil d'établissement de l'école fréquentée par ses enfants.

Le ministre Lametti est titulaire d'un baccalauréat en sciences économiques et politiques de l'Université de Toronto, d'un baccalauréat conjoint en droit civil et common law de l'Université McGill, d'une maîtrise en droit de la Yale Law School ainsi que d'un doctorat en droit de l'Université Oxford. Avant d'entreprendre ses études doctorales en droit, il a été auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada auprès du juge Peter deCarteret Cory.

Avec son épouse Geneviève Saumier, le ministre Lametti a trois enfants : André, Gabrielle et Dominique.



Me David Lametti

Le ministre Lametti a occupé le poste de secrétaire parlementaire de 2015 à 2019. Il a ensuite été nommé ministre de la Justice et procureur général du Canada.



David Lametti et William Barr respectivement ministre de la Justice et procureur général des Etats-Unis et du Canada lors de leur rencontre à Washington fin juin.

Photos du banquet de l'Association des Juristes



Une personne non-identifiée, le professeur Geneviève Saumier, épouse de Me David Lametti, Me David Lametti, Me Bruce Carlini, membre du CA de l'AJICQ



Me Bruce Carlini, membre du CA de l'AJICQ, Me Antonio Discepola, membre du CA de l'AJICQ, Me Angelo Iacono, vice-président de l'AJICQ, Me Philippe Messina, président de l'AJICQ, Me David Lametti, Me Anna Colarusso, vice présidente de l'AJICQ, Me Perri Mazzanti, membre du CA de l'AJICQ



et annuel 2019

Italo-Canadiens du Québec

Photos : Gracieuseté du journal Cittadino Canadese
Vittorio Giordano, rédacteur-en-chef



Me Philippe Messina, président de l'AJICQ, Genevieve Saumier, épouse de Me David Lametti, Me David Lametti, Ministre de la Justice du Canada et procureur général du Canada, trois des quatre étudiants qui ont gagné les bourses (Raphaëlle Renzo-Gaudet, étudiante actuellement inscrite au Barreau du Québec, Emma Predan-Lépine, étudiante actuellement inscrite au Barreau du Québec; Alexandre Ferraro, étudiant actuellement inscrit en 3e année, niveau du Baccalauréat en Droit à l'Université de Sherbrooke; Zia Diorio, étudiante actuellement inscrite en 2e année, niveau du Baccalauréat en Droit à l'Université d'Ottawa, Me Angelo Iacono, vice-président de l'AJICQ



Me David Lametti, Ministre de la Justice et Procureur général du Canada devant l'Association des Juristes Italo-Canadiens du Québec.



Me Bruce Carlini, Me Angelo Iacono, Me Antonio Discepolo, Me Philippe Messina, Me David Lametti, Consule générale de l'Italie Mme Silvia Constantini, Me Antonio Sciascia, Giordano Basilio, Domenic Perri

Volume 25, numéro 2

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2019 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Me David Lametti, ministre de la Justice et Procureur Général du
 Canad. Une personnalité juridique de haut calibre, une Gloria, qui
 pourrait faire oublier celle qui l'a précédé à ce poste

Par André Gagnon..... 3

Lettre de mandat du ministre de la Justice et procureur général
 du Canada 5

Photos du banquet annuel 2019 de l'Association des Juristes
 Italo-Canadiens du Québec 6

Pascale Pageau, Ad. E., Présidente 2019-2020 de l'ABC-Québec 9

Me Vincent Chiara, président du Groupe Mach, le plus important
 propriétaire immobilier privé au Québec, l'entrepreneur de l'heure.. 10

Les parajuristes font partie de la solution pour l'accès à la justice... 13

La vente des terrains de la brasserie Molson est maintenant
 officielle 15

Mieux que le "Grand Canyon"

Par Yves Delage..... 17

Nomination de Mahmud Jamal du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt
 S.E.N.C.R.L./s.r.l. à la Cour d'appel de l'Ontario..... 19

L'honorable James Bartleman O.C., O.Ont., premier lieutenant-
 gouverneur autochtone de l'Ontario, a reçu un LLD honorifique du
 Barreau le 20 juin..... 20

Ovide Mercredi, avocat et chef autochtone de renom, a reçu un LLD
 honorifique du Barreau..... 21

L'honorable Nicholas Kasirer nommé de la Cour d'appel du Québec à
 la Cour suprême du Canada 22

Les professionnels du droit plus vulnérables mentalement..... 24

Le Barreau remet quatre LLD honorifiques à quatre leaders excep-
 tionnels aux cérémonies d'admission de Toronto les 25 et 26 juin... 26

Les autochtones sont-ils de véritables citoyens ?..... 28

La juge à la retraite Anne-Marie Trahan est décédée..... 29

Me Norman Steinberg prend sa retraite de Norton Rose Fulbright... 29

Écrasement à Chibougamau : un éminent avocat parmi
 les victimes, Me James RK Duggam Ad. E. 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésoles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Pascale Pageau, Ad. E., Présidente 2019-2020 de l'abc-québec

Rencontrez votre présidente 2019-2020, Me Pascale Pageau, Ad. E.

Me Pascale Pageau, Ad. E. Membre de l'Association du Barreau canadien depuis 1999, Me Pageau est une avocate-entrepreneure et oriente sa pratique en litiges civils et commerciaux depuis 20 ans. Elle siège au Conseil d'administration de l'ABC-Québec depuis 2017 et a été impliquée au sein de différents comités de l'Association, dont à titre de présidente du Forum des femmes juristes au niveau national.

En 2005, Me Pageau a fondé le Collectif d'avocats Delegatus. C'est, entre autres, le désir ardent de créer une alternative à la manière de pratiquer le droit, tant au bénéfice des avocats que des clients d'affaires, que l'idée lui est venue. Delegatus a été le pionnier du New Law au Québec en 2005 et en demeure aujourd'hui le chef de file. Un Collectif d'avocats qui met de l'avant l'expertise en droit, le sens des affaires, l'autonomie et l'autodétermination et avant tout une forte et riche culture humaine, sans ego ni hiérarchie, afin de donner à toutes les parties prenantes le Droit d'être heureux.

Depuis plus de 10 ans, cette avocate passionnée a été récompensée, tant par le monde des affaires que par le milieu juridique, pour son implication et ses qualités entrepreneuriales. Elle a notamment été reconnue comme Étoile montante, par Lexpert, l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada par le Women's Executive Network dans la catégorie Faiseuse de tendances (2013) et nommée parmi les 100 femmes leaders au Québec : le nouveau pouvoir, par le Magazine Entreprendre. En 2018, elle s'est vu décerner la distinction Avocat émérite du Barreau du Québec.

À titre de présidente de la Division, Me Pageau souhaite miser sur le recrutement et rétention des membres, les conseillers juridiques d'entreprises avec l'ACCJE ainsi que l'augmentation de la proposition de valeur de l'Association.

En plus, elle compte parmi ses priorités le développement du lien entre l'Association et les jeunes juristes et étudiant.e.s ainsi que les innovations et les outils technologiques pour les avocats des grandes villes et de toutes les régions. Une chose est sûre, elle mettra énergie et cœur tout au long de son mandat à la Division.



Me Pascale Pageau, Ad. E.

« Ce sera une année très active et remplie de défis ! », avait-elle déclaré, fébrile face à son mandat, lors de l'Assemblée générale du 6 juin dernier.

Sur le Conseil d'administration 2019-2020, Me Pageau sera appuyée de :

- Me Tommy Tremblay, vice-président
- Me Audrey Boctor, présidente sortante
- Me André A. Morin, Ad.E., administrateur
- Me Loïc Berdnikoff, administrateur
- Me William Dion-Bernard, administrateur
- Me Audrey Létourneau, administratrice
- Me Sandra Mandanici, administratrice
- Me Amélie Samson, administratrice
- Me Louis Sévéno, administrateur
- Me Martine Vanasse, administratrice
- Me Yanick Vlasak, administrateur
- Mme Meryeme Manar, administratrice – membre étudiante
- M. Benjamin Rivard, administrateur – membre étudiant

La directrice générale, Me Manon Dulude, et la permanence de la Division souhaitent la bienvenue à toute cette équipe !

Me Vincent Chiara, président du Groupe Mach, le plus important propriétaire immobilier privé au Québec, l'entrepreneur de l'heure

Source : LaPresse.ca

Groupe Mach, dirigé par Vincent Chiara, passe à un niveau supérieur en s'attaquant à l'aménagement des terrains de l'ancienne maison de Radio-Canada, dans le sud-est du centre-ville. Ce projet multi-usage de 1 milliard de dollars est de loin le plus ambitieux et le plus visible à la fiche du groupe, l'un des plus importants propriétaires immobiliers du Québec.

À quoi s'attendre du futur Quartier des lumières, comme l'a baptisé son promoteur en référence à l'illumination récente du pont Jacques-Cartier voisin ?

Selon le plan de Mach, qui s'est porté acquéreur du site en 2017, la partie ouest du terrain est résidentielle. Le centre a une vocation communautaire et culturelle. L'est a une fonction commerciale.

La Presse a rencontré Christopher Sweetnam Holmes, vice-président, développement immobilier de Groupe Mach au nouveau siège social de l'entreprise, rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, où travaillent 110 employés permanents.

Le réaménagement de l'ancien site de Radio-Canada mérite qu'on s'y attarde, car ce chantier posera les premiers jalons du renouveau de la partie est du centre-ville, qui se poursuivra ensuite avec la mise en valeur des terrains de Molson



Me Vincent Chiara

et du terrain de Porte Sainte-Marie, tout juste à l'ombre du pont Jacques-Cartier.

Le consortium Sélection-Montoni-Fonds FTQ s'occupera des terrains de la Molson, tandis que Prével travaille sur les terrains de Porte Sainte-Marie.

Le quartier, comme les terrains de Molson plus au

« Notre intention est de démolir tous les bâtiments actuels, à l'exception de la tour [de Radio-Canada] qui va rester comme ce phare au coeur du projet. »

- Christopher Sweetnam Holmes, vice-président,
développement immobilier de Groupe Mach

sud, profitera de l'amélioration du tissu urbain avec la transformation projetée de l'autoroute Ville-Marie en un boulevard urbain à l'est de la rue Wolfe à compter de 2022.

Prolongement de la rue De La Gauchetière

Le réaménagement du quadrilatère radio-canadien permettra d'ouvrir la rue De La Gauchetière qui passera juste devant la tour hexagonale, dans l'axe est-ouest. Dans l'axe nord-sud, on prévoit un lien piétonnier vert avec une grande place publique à la hauteur de l'église Saint-Pierre-Apôtre, au 1212, rue Panet.

La hauteur des bâtiments peut encore s'étirer, mais le promoteur envisage des immeubles de 14 étages, hauts de 45 mètres. À titre comparatif, la tour de Radio-Canada compte 28 étages et fait 80 mètres.

Le zonage approprié est déjà en place. Mach a signé un accord de développement avec la Ville. Le projet a été modifié pour répondre aux commentaires du public, notamment ceux entendus lors des consultations sur le programme particulier d'urbanisme (PPU). D'autres bonifications ne sont pas exclues.

Grandes surfaces en souterrain

Parmi les aspects novateurs du futur quartier, Mach entend construire en sous-sol des grandes surfaces pouvant accueillir un supermarché et un centre de rénovation. Un vaste stationnement souterrain est aussi prévu. Les grands magasins auront une présence au rez-de-chaussée, pour attirer les clients. Ceux-ci viendront solutionner le phénomène des fuites commerciales. Entre 50 et 75 % des emplettes de la population locale sont effectuées à l'extérieur du quartier, selon une enquête d'Altus, citée par M. Sweetnam Holmes.

Le trou sera déjà là en raison de la démolition à venir des studios immenses à la grandeur du quadrilatère jusqu'à 45 pieds de profond.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980

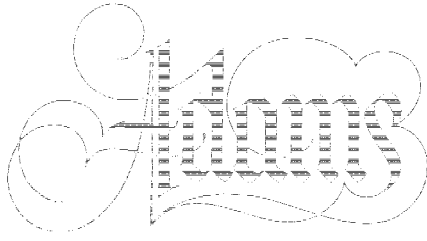


Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

Autre innovation du futur quartier, une passerelle verte relierait les immeubles entre eux.

La phase 1 commencera en juillet 2020 avec la démolition du basilaire. Les travaux de construction à proprement parler débuteront à la fin de 2020 ou au début de 2021. La première phase englobe les sept bâtiments qui entourent la tour emblématique au centre du quadrilatère, laquelle sera rénovée au grand complet. La livraison est prévue au printemps 2023.

Mach vient tout juste de commencer la location de ses bureaux. Aucun bail n'est signé pour le moment, mais le vice-président assure que l'intérêt est au rendez-vous.

« Notre objectif est d'avoir réglé la majorité des grands blocs de bureaux d'ici le printemps 2020. »

*- Christopher Sweetnam Holmes, vice-président,
développement immobilier de Groupe Mach*

En parallèle, la vente des premiers condos, donnant sur la rue Wolfe, sera lancée à la fin de 2019, fort probablement. Mach s'adjoindra un partenaire pour la partie condos.

La partie est du site, voisin de la nouvelle maison de Radio-Canada, sera bâtie en dernier. Le diffuseur public a signé un bail de cinq ans pour occuper une partie de ses anciens locaux pour pouvoir procéder à la numérisation de ses archives, de préciser le vice-président.

Christopher Sweetnam Holmes soutient que Mach n'a pas de partenaires financiers externes pour son projet de 1 milliard. « Le Groupe Mach est devenu le plus gros propriétaire au Québec avec plus de 30 millions de pieds carrés en portefeuille. On vient de faire une offre pour acheter Transat. Un projet de cette ampleur, c'est dans nos capacités maintenant. On vient d'acheter le Carrefour de l'Estrie, le mois dernier, pour près de 300 millions. »

Au cours de ses quelque 20 ans d'histoire, Mach n'a jamais entrepris un chantier de 1 milliard. Les vastes terrains d'Alstom dans Pointe-Saint-Charles qu'elle détient depuis plus de 10 ans ont été mis en valeur par étapes à l'abri du regard du public. Pour son Quartier des lumières, c'est le cas de le dire, Mach est sous les feux de la rampe.

Les parajuristes font partie de la solution pour l'accès à la justice

J'ai été heureux d'avoir eu l'occasion de parler du travail des parajuristes et de l'importante contribution de ces derniers à l'accessibilité et à l'efficacité de notre système de justice. J'ai particulièrement apprécié ma conversation avec Sophie Gagnon, directrice générale de la Clinique juridique Juripop, et Marc-André De Sève, président de l'Association canadienne des parajuristes. Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, en tant qu'intervenants du système judiciaire, nous avons tous la responsabilité de faire en sorte que la justice soit au service de ceux qui en ont besoin. Ce Congrès du CAP a démontré que les parajuristes sont prêts à relever les défis que cela implique – Le très honorable Richard Wagner, Juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Juripop et CAP font front commun depuis longue date pour que les parajuristes puissent jouer un rôle accru en matière d'accès à la justice. C'était un privilège de pouvoir discuter de cet enjeu avec M. Marc-André De Sève et le juge en chef du Canada, qui voit lui aussi des alliés précieux en les parajuristes – Me Sophie Gagnon, Directrice générale de la Clinique juridique Juripop.

Je suis fier de ma profession, je suis fier d'être parajuriste. Nous sommes une des solutions pour un meilleur accès à la justice au Québec. Sur cette scène, nous étions 3 personnes au statut professionnel différent, mais qui avaient pourtant le même discours et la même vision de ce que devrait être la justice au Québec. Avoir l'appui et le support du Juge en chef du Canada et de Juripop, ça n'a pas de prix et c'est très motivant pour continuer nos démarches pour faire changer les choses – Marc-André De Sève, Président de l'Association canadienne des parajuristes (CAP).



Le TH Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada, Me Sophie Gagnon, directrice générale de la Clinique juridique Juripop et Marc-André De Sève, parajuriste, président du CAP lors du congrès de Montréal

Ce que je retiens de l'intervention du juge en chef Wagner, c'est que le Québec est « en queue de peloton » en matière d'accès à la justice, ce qu'il déplore. Pour lui, les parajuristes font partie de la solution et leurs compétences doivent être reconnues et valorisées. Il suggère de donner de la visibilité aux parajuristes et aux services qu'ils et elles sont en mesure de rendre. Il a tout à fait raison: au Québec, personne ne connaît les parajuristes. Je fais de la recherche sur l'accès à la justice depuis des années, jamais je n'ai lu un article, entendu une conférence ou consulté un site internet qui en parlait. Un incontournable défi attend donc CAP section Québec dans les prochaines années, pour une justice plus accessible pour toutes et tous. – Emmanuelle Bernheim – Professeure, département

des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal et auteure du rapport de recherche «Parajuristes, étudiants.es en droit et ami.es McKenzie : Quel rôle en matière d'accès à la justice?»

Conviviale et spontanée, la formule du style « entrevue » entre le très honorable juge en chef Wagner et Marc-André De Sève, menée avec doigté par Me Sophie Gagnon, a donné lieu à des échanges riches et inspirants. Au chapitre de l'accès à la justice, Marc-André a su faire valoir des arguments percutants quant au rôle névralgique que pourraient jouer les parajuristes dans l'optique de favoriser une accessibilité accrue à celle-ci pour les contribuables. Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'encourager les initiatives de CAP et les inviter à continuer leur réflexion fort pertinente en ce sens – Stephanie Lisa Robert, avocate au Bureau de

la Procureure générale du Québec.

J'ai particulièrement apprécié la discussion sur l'accès à la justice [...] Ils ont discuté des diverses façons par lesquelles tous les acteurs du milieu juridique peuvent faire une différence, et c'est notamment ce qu'on cherche à accomplir chez Justice Pro Bono avec notre nouveau recrutement de parajuristes bénévoles pour aider au programme des causes d'intérêt public. L'accès à la justice est et doit demeurer un effort commun de la communauté juridique Chloé Beaudet-Centomo, avocate chez Justice Pro Bono

La discussion fût pour moi un moment émouvant et motivant puisque cela démontre une ouverture considérable envers notre profession. – Amy Gingras, parajuriste chez DSL

Louise Otis a reçu un doctorat honorifique de l'Université Laval

La Faculté de droit est ravie d'annoncer que la professeure auxiliaire Louise Otis recevra un doctorat en droit honoris causa de l'Université Laval le 16 juin 2019. Ce prix rend hommage aux individus qui ont profondément marqué leurs champs d'expertise respectifs.

Médiatrice et arbitre civile et commerciale aux niveaux national et international, Louise Otis s'est jointe à la Faculté de droit de l'Université McGill à titre de chercheuse Boulton et juge en résidence en 2010. Elle a débuté sa carrière d'avocate en 1975 et a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec en 1990. Trois ans plus tard, elle a été nommée juge à la Cour d'appel du Québec, où elle a exercé ses fonctions jusqu'en 2009. Elle a dirigé l'introduction et l'implémentation d'un programme de médiation judiciaire volontaire – un des premiers programmes de ce genre au monde – qui a depuis été adopté par tous les cours et tribunaux du Québec. Elle a également participé à des missions internationales de réforme de la justice et de la gouvernance avec de nombreuses organisations de renom, notamment les Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds mondial.

Louise Otis a reçu de nombreux prix en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles à la communauté juridique, notamment une nomination en tant qu'officier de l'Ordre du Canada (2015); une nomination en tant que Grande Officière de l'Ordre national du Québec (2016); le Prix de la justice du Québec (2016); et un doctorat en droit honoris causa de l'Université d'Ottawa (2017).



Louise Otis

« Louise Otis a joué un rôle de premier plan dans la promotion de l'administration de la justice tout au long de sa carrière », a déclaré le doyen Robert Leckey. « Nous sommes fiers de la compter parmi les membres de notre corps professoral et nous sommes ravis de constater que ses nombreuses années de contribution au domaine juridique et à la résolution alternative de conflits en particulier sont reconnues. »

La vente des terrains de la brasserie Molson est maintenant officielle

Groupe Sélection, Montoni et le Fonds immobilier de solidarité FTQ annoncent avoir officiellement acquis les terrains de la brasserie Molson sur la rue Notre-Dame à Montréal. Cette étape du processus étant franchie, le consortium québécois peut maintenant mettre de l'avant sa vision de redéveloppement pour ce secteur de la métropole en pleine transformation.

Les terrains qu'occupe actuellement la brasserie bicentenaire de Molson en bordure du fleuve feront place à un projet permettant un redéveloppement des quartiers centraux de manière inclusive et innovante pour les Montréalais. La vision du consortium présente une offre de logements variée répondant aux besoins du quartier et de ceux qui veulent y résider, axée sur le concept « vivre, travailler et se divertir » et intégrant des usages d'affaires, commerciaux, touristiques et résidentiels. Les espaces locatifs privés, tout comme ceux à vocation sociale et communautaire, côtoieront des condominiums et des commerces de proximité qui offriront les services nécessaires pour animer la vie de quartier. Un volet environnemental, axé sur le verdissement, la valorisation des vues et le développement vers le fleuve, occupera une part importante du projet.

Rappelons que l'acquisition des terrains de la brasserie Molson par le consortium fait suite à l'annonce d'une entente de gré à gré entérinée le 5 juin dernier avec la Ville de Montréal fixant les conditions de transfert d'une partie des terrains de la brasserie Molson à la ville afin d'en faire un nouveau parc.

Citations

« Nous voulons donner aux Montréalais un quartier complet vivant qui allie qualité de vie, pôle d'emplois et respect de l'environnement. Par l'implantation de son usine sur les rives du fleuve à la fin du 18^e siècle, la famille Molson a été un précurseur du développement industriel à Montréal. Aujourd'hui, Groupe Sélection souhaite jouer un rôle majeur dans la transformation de ce secteur du centre-ville. Ce site offre un point de vue emblématique de la ville de

Montréal à l'entrée du pont Jacques-Cartier. Nous sommes fiers de prendre part à la conception d'un véritable milieu de vie dynamique autour de ce joyau québécois. »

– Réal Bouclin, président fondateur et chef de la direction, Groupe Sélection

« Le déploiement d'un tout nouveau quartier en plein cœur de la métropole marque une étape très spéciale dans l'histoire de Montréal. C'est pourquoi nous envisageons cette opportunité comme une responsabilité face aux Montréalais. Qu'ils s'agissent de résidences, de commerces ou d'espaces de bureaux, toutes les facettes de ce vaste projet seront autant d'occasions d'illustrer notre souci du détail et de la qualité, guidé par notre engagement en faveur du développement durable. Tout, dans ce vaste projet, marque une occasion exceptionnelle de démontrer ce qui a toujours défini Montoni et son équipe depuis sa fondation. »

– Dario Montoni, président, Groupe MONTONI

« Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir apporter la couleur et la riche expertise du Fonds immobilier à ce projet d'une valeur symbolique immense. La brasserie Molson est un témoin privilégié de l'histoire industrielle et ouvrière de la métropole. Le site demeurera non seulement un pôle d'emploi important, mais il se transformera aussi en un secteur vivant et animé par des clientèles diverses. Nous tenons à souligner la collaboration étroite entre la Ville de Montréal, Molson et le consortium. L'objectif commun de réussir la transformation du secteur guidera les prochaines étapes de ce projet structurant. »

– Normand Bélanger, président-directeur général, Fonds immobilier de solidarité FTQ

« Nous sommes très heureux de pouvoir conclure cette entente avec des partenaires du calibre de Groupe Sélection, de Montoni et du Fonds immobilier de solidarité FTQ. Il va sans dire que Molson Coors est très attachée à son site d'origine situé sur l'île de Montréal et le processus de vente s'est fait de façon rigoureuse afin d'assurer un legs

aux Montréalais dont Molson peut être fière. Nous sommes enthousiastes de voir la qualité du projet de redéveloppement proposé et nous nous réjouissons de faire partie du futur du site à titre de locataires pour notre siège social. »

– Frederic Landtmeters, président et chef de la direction, Molson Coors Canada

Groupe Sélection, Montoni et le Fonds immobilier de soli-

darité FTQ ont récemment mis la main sur les terrains de la Brasserie Molson pour une somme de 126 M\$.

Nos associés Julie Doré et Alain Castonguay, ainsi que nos avocates Janie Chaloux et Eleonora Eusepi ont été impliqués dans cette transaction d'envergure, en appui à François Martel du Fonds Immobilier de Solidarité FTQ.

L'honorable Catherine La Rosa de Québec, nommée juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec

Le premier ministre Trudeau a également annoncé la nomination de l'honorable Catherine La Rosa, juge à la Cour supérieure du Québec dans le district de Québec, au poste de juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec, à compter du 1er octobre 2019. Elle remplacera l'honorable Robert Pidgeon, qui a choisi de devenir juge surnuméraire à compter du 30 septembre 2019 après plus de 30 ans de service distingué au sein de la magistrature.

Citations

« Je sais que l'honorable Geoffrey B. Morawetz servira bien les Ontariens en tant que juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Son expertise lui a valu une excellente réputation au Canada et à travers le monde. Après avoir passé 14 ans au sein de la magistrature, il apporte une vaste expérience dans le domaine du droit civil et commercial. »

– Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

« Je suis heureux d'annoncer la nomination de Catherine La Rosa en tant que nouvelle juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec. Grâce à sa vaste expérience du droit de la famille et des droits de la personne, je suis convaincu qu'elle sera un grand atout pour la Cour supérieure du Québec. »

– Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Faits saillants

Les juges en chef et juges en chef associés du Canada sont chargés du leadership et de l'administration de leurs tribunaux. Ils sont aussi membres du Conseil canadien de la magistrature, qui cherche à améliorer la qualité des services judiciaires dans les cours supérieures du Canada.



L'honorable Catherine La Rosa

Les juges en chef et juges en chef associés sont nommés par le gouverneur général, sur avis du Conseil des ministres et recommandation du premier ministre.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a compétence sur des affaires de droit criminel, de droit civil et de droit de la famille, et est l'un des tribunaux supérieurs les plus importants du Canada.

La Cour supérieure du Québec est saisie des affaires civiles et commerciales dont l'enjeu est de 85 000 \$ ou plus, des litiges en matière administrative et familiale de même qu'en faillite, des procès devant jury en matière pénale et des appels en matière de poursuites sommaires.

Mieux que le “Grand Canyon”

Par Yves Delage



Dans le nord du Mexique, état du Chihuahua, on retrouve un train, El Chepe. Son nom est une abréviation de Chihuahua et Pacífico. Il roule entre Chihuahua et Los Mochis 6 jours par semaine.

Commencé en 1861, la voie ferrée fut terminée en 1961. De Los Mochis à Chihuahua, le train roule pendant 16 heures mais de El Fuerte à Creel, la partie la plus intéressante de ce parcours, on parle de seulement 7 heures. Avec un départ de El Fuerte à 7h30, on se rend à Creel vers 14h30. Le trajet est donc de jour et permet d'admirer le paysage incomparable. Un des 5 plus beaux voyages en train au monde.

Le train parcourt 400 milles, grimpe 8,000 pieds dans la Sierra Tarahumara, traverse 87 tunnels dont un de 2 kilomètres et 36 ponts. Il traverse plusieurs écosystèmes, du désert à la forêt de conifères. Il y a deux trains, le régional et l'express. L'express est le train pour touristes et ne fait pas tous les arrêts du train régional mais est beaucoup plus luxueux avec un wagon restaurant de deux étages, wagon terrasse pour admirer le paysage, wagon bar pour les apéritifs et une première classe.

Mais assez pour le train et parlons maintenant du Canyon. On traverse la Sierra Tarahumara. Les indiens qui y habitent sont aussi appelés les Raramuri, « ceux qui ont le pied léger ». Si vous allez sur YouTube et recherchez « Raramuri running » vous pourrez voir pourquoi ils se nomment les pieds légers. (en français : <https://www.youtube.com/watch?v=9fzxui5SneQ>). Ils sont les champions du monde pour le marathon.

À voir pendant ce voyage : Le premier arrêt à El Fuerte (le fort), un village magique. Plusieurs lieux historiques dont un fort qui protégeait les espagnols de la population lo-



Un train avait déraillé à Temoris. Nous avons du attendre 2 heures avant qu'une voie d'évitement soit construite. (Oui, c'est moi!)



Paysage du voyage



Vue de l'hôtel Mirador



On parle avec Uriel, un Raramuri. Au fond, notre hôtel le Mirador.



Hôtel Mirador, construit à flanc de montagne



Une des gorges



Paniers tissés et tortue en écorce d'arbre

cale et un musée. Aussi, promenades en kayak sur la rivière du même nom. Vous pourrez y voir, à l'hôtel Posada del Hidalgo, une visite de Zorro (le renard). Le lac Arareko où vous pourrez vous promener à cheval, en kayak ou en 4 roues motrices, la vallée des sœurs, la chute Basaseachi, la plus haute du Mexique avec 246 mètres de hauteur, la gorge d'Urique, beaucoup plus profonde que le Grand Canyon, avec son mirador en verre, le mirador à Divisadero pour un panorama magnifique des gorges (6 miradores en tout), le parc Aventura à Divisadero (en fait plus prêt de Posada Barrancas où vous trouverez l'Hôtel Mirador avec une vue imprenable sur les gorges). Ce parc offre un voyage en télécabine de 3 kilomètres, une série de sept tyroliennes plus la plus longue tyrolienne du monde (la Zip Rider de 2,650 mètres), de l'escalade et un restaurant qui a une terrasse de verre avec vue sur les gorges.

À Recowata, vous pourrez vous baigner dans des eaux thermales à 35 degrés centigrades.

Mais il y a aussi les visites dans les villages Tarahumara, les écoles et églises etc. Traditionnellement, les femmes fabriquent des pots et des pichets en argile; elles utilisent aussi la feuille de palmier pour tisser des paniers de différentes tailles, tandis que les hommes fabriquent des violons, des arcs et des tambours, et sculptent des figures en bois, parfois avec de l'écorce de bois.

Ce voyage est magnifique. Je l'ai fait mais j'ai l'intention, un jour, de le refaire.



Le train fait un large S pour grimper la montagne

Nomination de Mahmud Jamal du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. à la Cour d'appel de l'Ontario

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. tient à féliciter Mahmud Jamal, qui a été nommé aujourd'hui juge d'appel à la Cour d'appel de l'Ontario. Mahmud Jamal était un associé et un membre du groupe national de litige d'Osler des plus estimés qui aura travaillé au cabinet de 1996 à 2019.

« La Cour d'appel n'aurait pas pu trouver mieux que Mahmud, car il est reconnu comme l'un des plus grands avocats plaidants du pays et a fait beaucoup pour la profession », affirme Doug Bryce, associé directeur national d'Osler. « Nous sommes ravis qu'il reçoive un tel honneur. Son apport au cabinet va bien sûr nous manquer, mais nous sommes persuadés qu'il sera utile à la cour et un juge d'appel exemplaire. »

Avocat en litige des plus respectés qui pratiquait le droit dans les domaines du litige d'appel, du droit constitutionnel et public, des actions collectives et des litiges commerciaux, Mahmud Jamal a plaidé à la Cour suprême du Canada lors de 35 appels portant sur différents enjeux civils, constitutionnels, criminels et réglementaires, ainsi qu'à différentes cours provinciales et devant des tribunaux administratifs fédéraux et provinciaux.

« Mahmud a été longtemps reconnu par ses clients et ses pairs comme l'un des meilleurs avocats en litige dans des cas complexes de droit commercial et constitutionnel », souligne Sonia Bjorkquist, présidente nationale du groupe de litige d'Osler. « Il a laissé sa marque dans le groupe de litige. Il nous manquera beaucoup, mais tous ceux qui ont



Mahmud Jamal

travaillé sous son aile et en sa compagnie transmettront son leadership éclairé, ses conseils et son influence, ce qui se fera sentir dans les litiges d'appel à partir de maintenant. »

Tout au long de sa carrière en droit, Mahmud Jamal a grandement influencé la communauté juridique, notamment en occupant un poste de directeur à l'Association canadienne des libertés civiles, à la Société des plaideurs et à la Osgoode Society for Canadian Legal History. Il a aussi joué un grand rôle dans le perfectionnement professionnel en enseignant le droit, en publiant des articles et en donnant des conférences. Il a également été président du programme de bénévolat d'Osler et membre de son conseil des associés.

L'honorable James Bartleman O.C., O.Ont., premier lieutenant-gouverneur autochtone de l'Ontario, a reçu un LLD honorifique du Barreau le 20 juin

Le 27^e lieutenant-gouverneur de l'Ontario, l'honorable James Bartleman, O.C., O.Ont., recevra un doctorat honoris causa (LLD) du Barreau de l'Ontario lors la cérémonie d'admission au Barreau à London, Ontario, le 20 juin.

Dans le cadre de ses cérémonies d'admission, le Barreau remet chaque année des doctorats honorifiques à des personnes distinguées en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles envers la profession juridique, la règle de droit ou la cause de la justice. Les lauréats servent de conférenciers d'honneur inspirants pour les nouveaux avocats qui assistent aux cérémonies.

M. Bartleman reçoit un LLD honorifique en reconnaissance de son immense contribution à la province et au pays tout au long de sa brillante carrière dans la fonction publique. Né à Orillia, M. Bartleman est membre de la Première nation des Chippewas de Rama et a été le premier lieutenant-gouverneur autochtone de l'Ontario. Son engagement à éliminer le tabou lié à la maladie mentale, à lutter contre le racisme et la discrimination et à encourager les jeunes autochtones a fait de lui un porte-parole éminent et un membre honoré de l'Ontario.

En 2004, M. Bartleman a lancé la première collecte de livres du lieutenant-gouverneur, qui a permis de recueillir 1,2 million de livres usagés pour les écoles des Premières Nations et les centres d'amitié autochtones de l'Ontario. Il a également mis en œuvre des programmes d'alphabétisation dans les écoles autochtones et non autochtones de la prov-

ince. Il a également créé un prix de création pour la jeunesse autochtone.

Sa passion pour la littérature s'étend au-delà de ces programmes et est préservée dans les livres primés de non-fiction dont il est l'auteur.



L'honorable James Bartleman

M. Bartleman a servi le Canada à l'étranger pendant 35 ans à titre d'ambassadeur à Cuba, en Israël, auprès de l'OTAN et de l'Union européenne. Il a été haut-commissaire en Afrique du Sud et en Australie, et il a été conseiller en politique étrangère et en politique de la défense auprès de Jean Chrétien.

Il est titulaire de nombreux doctorats honorifiques et il s'est vu attribuer de nombreux prix et distinctions.

M. Bartleman est officier de l'Ordre du Canada (2011) et membre de l'Ordre de l'Ontario (2002), qui sont les plus hautes distinctions honorifiques du Canada et de la province. Il a reçu la Médaille du jubilé de la Reine Elizabeth (2012).

M. Bartleman et 5 autres lauréats recevront un doctorat honorifique du Barreau en juin.

Ovide Mercredi, avocat et chef autochtone de renom, a reçu un LLD honorifique du Barreau

Le Barreau de l'Ontario remettra un doctorat en droit honoris causa (LLD) à Ovide Mercredi, un ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations, lors de sa cérémonie d'admission qui se déroulera au Centre national des arts à Ottawa le 17 juin.

Dans le cadre de ses cérémonies d'admission, le Barreau remet chaque année des doctorats honorifiques à des personnes distinguées en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles envers la profession juridique, la règle de droit ou la cause de la justice. Les lauréats servent de conférenciers d'honneur inspirants pour les nouveaux avocats qui assistent aux cérémonies.

M. Mercredi reçoit un LLD honorifique en reconnaissance de son travail d'ardent défenseur des droits des peuples autochtones. Il était un des stratégestes principaux de l'assemblée lors des discussions sur les réformes constitutionnelles au moment de l'Accord du lac Meech. Il a été élu chef régional de l'assemblée des Premières Nations au Manitoba en 1989. Il a aussi joué un rôle de premier plan dans la résolution de la crise d'Oka en 1990.

Il a été élu chef national de l'Assemblée des Premières Nations en 1991, rôle qu'il a occupé jusqu'en 1997. Pendant son mandat, il a mené les négociations pour les Premières Nations lors de l'accord de Charlottetown.



En plus de son travail d'avocat et de chef de file des Premières Nations, M. Mercredi est un auteur reconnu. Il est partisan de méthodes non violentes pour le changement et il a été nommé par le gouvernement de l'Inde pour le Prix Gandhi pour la paix.

Il a joué un rôle essentiel dans l'examen des processus règlementaires du Barreau ayant trait aux Premières Nations. En travaillant avec les chefs de file et les aînés des communautés des Premières Nations, il a soutenu les survivants des pensionnats autochtones en partageant leurs expériences dans un espace culturel sécuritaire, favorable et respectueux. Voir sa biographie complète en ligne.

Le trésorier du Barreau, Malcolm Mercer, remettra le doctorat honorifique en droit à M. Mercredi, qui prononcera ensuite une allocution devant les 291 nouveaux avocats lors de la cérémonie.

L'honorable Nicholas Kasirer nommé de la Cour d'appel du Québec à la Cour suprême du Canada

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui qu'il propose de nommer l'honorable Nicholas Kasirer à la Cour suprême du Canada.

Le juge Kasirer a mené une carrière exceptionnelle en tant que juge et professeur, et a su mériter l'estime de ses pairs au Canada et à travers le monde. Il a été nommé juge à la Cour d'appel du Québec en 2009, où il a servi pendant dix ans. Auparavant, il avait occupé les fonctions de professeur de droit à l'Université McGill pendant 20 ans, où il était notamment doyen de la Faculté de droit. Le juge Kasirer est parfaitement bilingue.

Le 25 juillet 2019, les membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes participeront à une audience spéciale au sujet de cette nomination. Le ministre de la Justice et un représentant du Comité consultatif indépendant sur les nominations aux sièges du Québec à la Cour suprême du Canada (le Comité consultatif) auront alors la chance d'élaborer sur le processus de sélection. Les parlementaires pourront en apprendre plus sur les raisons de cette candidature ainsi que le processus que le Comité consultatif a suivi pour arriver à leur décision.

Les membres du même comité de la Chambre seront invités à participer à une séance de questions et réponses avec le candidat, qui aura également lieu le 25 juillet 2019. Des membres du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, et des représentants du Bloc Québécois, du Parti vert du Canada et du Parti populaire du Canada seront également invités. Cette séance sera animée par un professeur de droit.

Le candidat proposé occupera le siège laissé vacant suivant le départ à la retraite de juge Clément Gascon. Il s'agit de la troisième nomination dans le cadre du processus de nomination à la Cour suprême lancé par le gouvernement du Canada en 2016. Ce processus confie à un comité consultatif indépendant et impartial la tâche d'identifier des candidats. Dans le cas des postes de juge du Québec, la composition du Comité consultatif est adaptée pour refléter la tradition juridique unique de la province et assurer une plus grande participation de son gouvernement dans le processus de sélection des juges du Québec à la Cour suprême. Le premier ministre a la responsabilité de prendre la décision finale.



*L'honorable
Nicholas Kasirer*

Citation

« Je suis heureux de proposer la nomination du juge Kasirer à la Cour suprême du Canada. Cette cour est respectée à travers le monde pour sa solidité, son indépendance et l'excellence de ses juges. Le juge Kasirer œuvre dans le milieu juridique et le domaine de l'éducation depuis plus de 30 ans. Son expertise remarquable fera de lui un atout au sein du plus haut tribunal de notre pays. »

-Le très hon. Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Faits saillants

- Au cours du processus de sélection, un comité consultatif impartial a identifié des juristes du plus haut calibre qui sont bilingues et qui répondent aux exigences réglementaires d'admissibilité à un siège réservé au

Québec.

- Le processus de sélection a été lancé le 18 avril 2019 pour combler le siège laissé vacant suivant le départ à la retraite prochain du juge Clément Gascon.
- Conformément à la Loi sur la Cour suprême, le processus est ouvert uniquement aux candidats qualifiés qui représentent le Québec et qui ont reçu une formation en droit civil. Une liste de juristes du plus haut calibre a été dressée à partir des personnes qui ont soumis leur candidature.
- Lorsque le Comité consultatif a finalisé la liste restreinte, le ministre de la Justice du Canada a transmis la liste à la ministre de la Justice du Québec et consulté les personnes suivantes :
 - Le juge en chef du Canada;

- Les ministres concernés du Conseil des ministres;
- Les porte-paroles de l'opposition en matière de justice;
- Les membres du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes;
- Les membres du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

- Comme il est indiqué dans le protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, le ministre de la Justice du Canada et le premier ministre du Québec ont chacun formulé des recommandations concernant la liste restreinte à l'intention du premier ministre.

1 M\$ réclamé à la résidence qui a laissé mourir une aînée de froid

Le décès de la mère de la famille Duceppe aurait pu être évité, selon la coroner

Source : Journal de Montréal

Gilles Duceppe et sa fratrie réclament 1 million \$ à la résidence pour aînés autonomes Lux Gouverneur, pour avoir laissé leur mère mourir dans un froid sibérien, alors que le mercure atteignait -35 degrés Celsius.

À la suite du décès de la mère de l'ancien politicien, Hélène Rowley Hotte, M. Duceppe, ses frères et ses sœurs réclament la somme de 1,14 M\$ à Lux Gouverneur à titre d'indemnisation pour les souffrances, et en guise de dommage punitif pour atteinte illicite et intentionnelle aux droits fondamentaux.

« Les derniers instants de la vie de madame Rowley ont été ignobles, cette dernière ayant fait preuve d'une grande combativité en s'accrochant à la vie jusqu'au dernier souffle, puisant dans une force que peu de gens auraient eue. De toute évidence, madame Rowley voulait encore vivre jusqu'à la toute fin », est-il écrit dans la poursuite.

Mort évitable

Son décès « est le résultat d'une série d'événements et il



Rowley Hotte et Gilles Duceppe, lors de l'inauguration du parc Jean-Duceppe en 2006.



Me Marc-Antoine Cloutier

aurait pu être évité », avait tranché Me Kamel dans son rapport.

La succession exige un montant de 1,14 M\$ d'ici les dix prochains jours, sans quoi leur avocat Me Marc-Antoine Cloutier entamera « tous les recours judiciaires nécessaires ».

« Bien que rien ne pourra remplacer la douleur que subissent nos clients, le préjudice que vous leur avez causé et que vous leur faites toujours subir ne peut demeurer sans réparation », précise la mise en demeure.

Les professionnels du droit plus vulnérables mentalement

Source: Les Affaires

Épuisement professionnel, anxiété, stress, abus de substances, dépression, suicide : les professionnels du droit sont en général plus touchés que les autres par les problèmes de santé mentale. Est-il venu le temps de changer les choses ? « Tout à fait ! Les avocats me le disent : ils sont prêts pour du changement », répond Nathalie Cadieux, professeure à l'Université de Sherbrooke et membre de l'Équipe sur les organisations en santé (ÉOS). Elle travaille actuellement sur un projet de recherche, en collaboration avec le Barreau du Québec, dont le titre explique bien l'objectif : « Étude des déterminants de la détresse psychologique et du bien-être dans la profession d'avocat au Québec. » La première phase de cette recherche, de nature qualitative, vient de se terminer.

Le projet a été lancé dans le but de pouvoir enfin dresser un portrait de la détresse psychologique chez les avocats de la province. Peu d'études avaient été réalisées sur le sujet, et le manque de données rendait l'élaboration de solutions plus difficile. Sauf que quelques bribes d'informations laissaient entrevoir un réel problème.

Au pays, par exemple, la recherche avait déjà montré que les avocats sont trois fois plus à risque que les autres professionnels de souffrir de dépression, d'alcoolisme et de toxicomanie, et six fois plus à risque de se suicider. Dans la province, le volume de demandes au Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA), un service d'aide et de consultation offert aux membres qui souffrent de problèmes de santé mentale, avait par ailleurs augmenté énormément. Entre 1996 et 2016, le volume de demandes a crû de 300 %. De 2004 à 2016 seulement, le nombre de dossiers traités est passé de 296 à plus de 1 000.

« Et ça, c'est juste la pointe de l'iceberg, explique Mme

Cadieux, parce qu'il y a des avocats qui consultent un psychologue privé et qui ne passent pas par le PAMBA, de peur de subir un litige déontologique ou de voir leur histoire étalée devant leurs collègues. »

Facteurs de stress

Les résultats de la recherche de Mme Cadieux ? Elle a relevé plusieurs facteurs qui contribuent à la détresse psychologique chez les avocats.

La technologie - Internet, cellulaires, courriels - en est un. Son développement a alourdi la tâche des avocats, mais a aussi accéléré le rythme de travail. Ils doivent par exemple établir souvent leur crédibilité auprès d'un client et déconstruire des mythes quand celui-ci a déjà trouvé solution à son problème... sur un site de droit en France. Les rapports, eux, après avoir été envoyés au client, ne reviennent plus avec des corrections après une semaine, comme au temps du courrier. Ils reviennent après une heure.

Les contraintes liées à la réglementation de la profession - inspection, isolement professionnel, imputabilité, secret professionnel - sont aussi de grandes sources de stress. La culture, voire le culte, de la compétitivité, que ce soit entre les cabinets ou à l'intérieur de ceux-ci, compte aussi pour beaucoup. Idem pour les longues semaines de travail et les heures facturables. « Le fait de devoir atteindre un nombre d'heures facturables a été indiqué comme une importante source de stress par tous les participants de notre étude », précise Mme Cadieux. À l'inverse, elle a relevé certains facteurs protecteurs de la santé mentale. Parmi ceux-ci : les perspectives de carrière, l'autonomie dans le choix des dossiers, la qualité des relations avec les collègues, supérieurs et clients, et le sentiment de contribuer à aider les gens.

La deuxième phase de la recherche de Mme Cadieux est déjà entamée. Elle est de nature quantitative et vise à mesurer la détresse chez les avocats dans le but de mieux comprendre le problème et de proposer des solutions adéquates autour de 2018-2019.

Solutions

Le problème n'est pas propre au Québec. Chaque province a ses enjeux particuliers, même si elles partagent parfois des défis similaires, explique Cheryl Canning, présidente du Forum Mieux-Être de l'ABC (L'Association du Barreau canadien). «On a tenu notre atelier annuel récemment à Winnipeg, dit-elle. Il semblerait, par exemple, qu'il y ait une hausse des agressions physiques au Québec. Ailleurs, c'est la toxicomanie. Mais la santé psychologique, c'est un enjeu pour chaque avocat du pays.»

Le Forum Mieux-Être de l'ABC offre d'ailleurs un cours, «La santé mentale et le bien-être chez les membres de la profession juridique», qui compte pour six heures de formation continue. Le but : offrir aux juristes, aux juges et aux étudiants en droit une formation, un soutien et des ressources pour les aider à comprendre les problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

«On reconnaît le problème plus qu'avant, et les jeunes avocats sont plus disposés à changer les choses, mais il nous reste encore du chemin à faire, dit Mme Canning. Il faut changer la culture.»

La ministre de la Justice annonce la nomination de trois juges à deux cours municipales

La ministre de la Justice du Québec, Mme Sonia LeBel, annonce la nomination de Mme Juliana Côté comme juge de la Cour municipale de la Ville de Terrebonne et de M. Nicolas Champoux et M. François Dugré comme juges de la Cour municipale de la Ville de Québec.

Mme Juliana Côté est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. Elle a été admise au Barreau en 2004 et elle a commencé sa carrière en pratique privée. Depuis 2008, elle exerçait sa profession au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

M. Nicolas Champoux est détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a été admis au Barreau en 1995 et il exerce également sa profession au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Monsieur François Dugré est détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a été admis au Barreau en 1993 et a commencé sa carrière à la Ville de Beauport. Depuis 2002, il exerce sa profession à la Ville de Québec.

Le Colloque du lieutenant-gouverneur du Québec s'est tenu à l'UQAM sous le thème de l'inclusion citoyenne

Les communautés juridique et uqamienne ainsi que le grand public étaient conviés le 18 juin dernier à l'UQAM pour le Colloque du lieutenant-gouverneur du Québec organisé par la Faculté de science politique et de droit et le Barreau du Québec, en collaboration avec le Cabinet du lieutenant-gouverneur. Une centaine de personnes étaient présentes pour échanger avec différents panélistes sur la thématique «50 ans de changements juridiques visant l'inclusion citoyenne».



Quelques panélistes et dignitaires du colloque: Me Frédéric Bérard, Me Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM, Raymond Théberge, l'honorable Joan Fraser et l'honorable J. Michel Doyon

Le Barreau remet quatre LLD honorifiques à quatre leaders exceptionnels aux cérémonies d'admission de Toronto les 25 et 26 juin

SOURCE Le Barreau de l'Ontario

Le Barreau de l'Ontario a remis des doctorats en droit (LL.D.) à quatre éminents chefs de file du milieu juridique lors des cérémonies d'admission au barreau des 25 et 26 juin au Roy Thomson Hall à Toronto : l'honorable Gloria Epstein, la professeure Thulisile Madonsela, Earl A. Cherniak, c.r., et Stephen Toope, O.C.

Dans le cadre de ses cérémonies d'admission, le Barreau remet chaque année des doctorats honorifiques à des personnes distinguées en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles envers la profession juridique, la règle de droit ou la cause de la justice. Les lauréats servent de conférenciers d'honneur inspirants pour les nouveaux avocats qui assistent aux cérémonies.

Cérémonies du 25 juin

L'honorable Gloria Epstein a reçu un doctorat honorifique en droit lors de la cérémonie du matin du 25 juin, en reconnaissance de son dévouement et de ses contributions à la profession juridique et à la collectivité en général.

Admise au Barreau de l'Ontario en 1979, elle a pratiqué dans deux grands cabinets d'avocats de Toronto avant de fonder



L'honorable Gloria Epstein



Stephen Toope

son propre cabinet en 1985, à une époque où très peu de cabinets juridiques étaient dirigés par des femmes. Elle a été nommée à la Cour supérieure de justice en 1993, puis à la Cour d'appel de l'Ontario en 2007.

Alors qu'elle était juge de première instance, elle a été nommée par le premier ministre de l'Ontario pour examiner la participation du gouvernement dans la vie des quintuplées Dionne.

En 2007, l'Université de Toronto a décerné à la juge Epstein le prix Arbor pour bénévolat et en 2013, elle a reçu le prix YWCA Women of Distinction Award.

Elle a pris sa retraite de la magistrature en 2018 pour accepter une nomination de la Commission des services policiers de Toronto dont le mandat était de diriger l'examen civil indépendant sur les enquêtes sur les personnes disparues.

Professeure Thulisile (Thuli) Madonsela a reçu un doctorat honorifique en droit lors de la cérémonie de l'après-midi du 25 juin en reconnaissance de son travail à titre de médiatrice de la République d'Afrique du Sud.



Thulisile Madonsela

Née à Johannesburg, en Afrique du Sud, elle a passé toute sa carrière dans plusieurs ministères, organisations de la société civile et universités. Titulaire de la chaire de justice sociale à la faculté de droit de l'Université Stellenbosch, la professeure Madonsela est également fondatrice de la Thuma Foundation for Democracy, Leadership and Literacy.

En 2009, elle a été nommée médiatrice de la République par le Président Jacob Zuma pour un mandat de sept ans. Elle était la seule commissaire à temps complet de la réforme du droit de l'Afrique du Sud à ce temps.

Au cours de son mandat, elle a enquêté sur plusieurs cas très médiatisés et a reçu des éloges à l'échelle internationale pour son efficacité et son professionnalisme.

Défenseuse de l'égalité des genres et de l'avancement des femmes ainsi que des enjeux plus larges de justice sociale, Mme Madonsela est membre de la South African Women Lawyers Association, du One Young World et du World Justice Forum. Elle est auteure et coauteure de plusieurs publications et elle a été une des rédactrices de la constitution actuelle de l'Afrique du Sud.

En 2014, elle a été nommée par le magazine Time comme l'une des 100 personnes les plus influentes au monde.

Cérémonies du 26 juin

Earl A. Cherniak, c.r., a reçu un doctorat honorifique en droit lors de la cérémonie du matin du 26 juin en reconnaissance de son immense contribution à la profession juridique et à l'administration de la justice au Canada – et de son dévouement à la primauté du droit.

Admis au Barreau de l'Ontario en 1960, il a agi dans certaines des causes les plus importantes au Canada, tant en première instance qu'en appel. Il est également un chef de file reconnu dans le domaine du règlement extrajudiciaire des différends.



Earl A. Cherniak

M. Cherniak a été élu conseiller pour le Barreau en 1999 et a été en poste jusqu'en 2007. Il est membre de l'American College of Trial Lawyers, de l'International Academy of Trial Lawyers et du Chartered Institute of Arbitrators.

Tout au long de sa carrière, il a été largement reconnu par de nombreux prix, dont la Médaille du Barreau (2008). Il a été le premier récipiendaire du Prix d'excellence en litige civil de l'Association du Barreau de l'Ontario (2004).

Stephen Toope, O.C., a reçu un doctorat honorifique en droit lors de la cérémonie de l'après-midi du 26 juin en reconnaissance de sa carrière exceptionnelle en tant que chercheur et leader universitaire.

Actuellement le 346^e vice-chancelier de l'Université de Cambridge, il a également été : président du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées et involontaires ; enquêteur pour la Commission d'enquête sur les actions des responsables du gouvernement canadien relativement à Maher Arar ; membre du Groupe d'experts du Commonwealth, Consultation sur la Constitution du Sri Lanka ; et directeur de recherche au Bureau du Représentant spécial concernant la Commission royale sur les peuples autochtones.

Il a donné des conférences dans de grandes universités du monde entier et a publié dans d'importantes revues internationales sur le règlement des différends internationaux, le droit international de l'environnement, les droits de la personne, l'usage de la force et la théorie juridique internationale.

Il a reçu de nombreuses distinctions pour ses services et ses réalisations, dont la Médaille du jubilé de la reine Elizabeth II (2012). Il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en 2015.

Le trésorier du Barreau, Malcolm Mercer, a remis les doctorats honorifiques en droit aux lauréats lors des cérémonies respectives. Il y avait plus de 1 300 nouveaux avocats et avocates admis au barreau lors des quatre cérémonies d'admission de Toronto en juin.

Est-ce ainsi que les hommes vivent ? écrivait le poète.

Les autochtones sont-ils de véritables citoyens ?

Par André Gagnon

Michael Carrier, Inuit du Nunavik, territoire aussi grand que la moitié du Québec, un citoyen du Québec, demande réparation et dédommagement à la suite de son arrestation en 2018 pour les mauvais traitements subis à la suite de cet événement notamment l'humiliation subie pour une fouille à nu au centre de détention de Saint-Jérôme lors de son transfert.

Le Nunavik n'a pas d'installation pénitentiaire et les gens faisant l'objet de refus de remise en liberté en attente de procès (la plupart sont généralement remis en liberté) sont transportés comme du bétail en avion commercial, menottés et traités pire que des animaux.

Le document ci-joint est une requête intégrale pour action collective soumise par Me Victor Chauvelot du cabinet Coupal Chauvelot d'Outremont, avocat de Michael Carrier, en 2018, qui est en attente d'une autorisation.

Ce document assermenté a presque valeur historique car cet avocat de 10 ans de pratique y soumet la preuve que son serment d'office l'autorise à offrir au tribunal. Les autochtones des régions éloignées du Québec ne méritent pas d'être ainsi traités comme des citoyens n'ayant aucun droit. A quoi servent les Chartes de droits, le Code criminel, nos autres lois adoptées par les parlements si ces citoyens sont bafoués ainsi. Et que valent ceux qui les bafouent, ne reconnaissent pas leur dignité de citoyen ? Ils sont les égaux de ces autochtones et non leur maître.

Michael Carrier, né en 1990, a deux enfants, mentionne le document de cour.

Le Monde Juridique publie ce document afin d'illustrer comment sont considérés certains de nos citoyens du Québec. Que la Cour tranche maintenant et accorde si elle le



Me Victor Chauvelot



Me Louis-Nicholas Coupal

décide un traitement digne de nos institutions. Et de grâce rapidement!

CANADA	COUR SUPÉRIEURE Chambre des actions collectives
PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL	MICHAEL CARRIER , résidant et domicilié à l'immeuble no 249-2, en la ville de Kangirsuk, district d'Amos, province de Québec, J0M 1A0
No. : 500-06-000942-181	Demandeur
	c.
	PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC , ès qualité de représentante du Directeur des poursuites criminelles et pénales, du Ministère de la justice et du Ministère de la sécurité publique, ayant un établissement au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00, en la ville de Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2Y 1B6
	Défenderesse
DEMANDE D'AUTORISATION MODIFIÉE POUR EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE DESIGNÉ REPRÉSENTANT (art. 575 C.P.C)	
À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL, LE DEMANDEUR EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIVIT :	
I. Préambule	
1. Le Nunavik est un territoire situé au nord du 55 ^e parallèle qui couvre près du tiers de la superficie de la province du Québec.	
2. En 2011, la population totale du Nunavik s'élevait à 12 090 habitants.	
3. De ce nombre, 10 755 étaient Inuits, ce qui représente <u>près</u> de 90% de la population, tel qu'il appert du rapport de <i>Statistique Canada</i> intitulé « Inuit : Fact Sheet for Nunavik » et daté du 29 mars 2016, pièce P-1.	

La juge à la retraite Anne-Marie Trahan est décédée

Source : LaPresse.ca



*La juge Anne-Marie Trahan a siégé à la Cour supérieure pendant 16 ans.
Photo : Martin Tremblay*

La juge à la retraite Anne-Marie Trahan est décédée la semaine dernière à l'âge de 72 ans des suites d'une courte maladie, ont annoncé des proches et différentes organisations au sein desquelles elle s'impliquait.

Mme Trahan a siégé à la Cour supérieure pendant 16 ans, jusqu'en 2010.

Plus tôt cette année, l'archevêché de Montréal avait annoncé que la juge à la retraite dirigerait la révision de milliers de dossiers de prêtres afin d'y faire l'inventaire des allégations d'agression sexuelle contre les mineurs. Anne-Marie Trahan était une catholique convaincue, elle-même chancelière du chapitre canadien de l'Ordre de Malte.

« Anne-Marie restera longtemps pour nous un exemple de grande générosité », a affirmé sur les réseaux sociaux la Fondation du Collège universitaire dominicain, dont elle était administratrice.

Elle était aussi impliquée dans le monde de l'art lyrique.

Me Norman Steinberg prend sa retraite de Norton Rose Fulbright, assumera un rôle de Vice-président du conseil chez BFL Canada

Chers amis,
Comme vous le savez déjà, je prendrai ma retraite de Norton Rose Fulbright à la fin de la semaine.



Me Norman Steinberg

J'ai joint les rangs de notre cabinet, auparavant Ogilvy Renault, il y a plus de 40 ans, at j'ai eu le privilège de collaborer avec beaucoup d'entre vous, dans différents contextes, que ce soit pour affaires ou au sein d'organismes à but non lucratif.

Je suis choyé d'avoir eu une carrière aussi gratifiante chez Norton Rose Fulbright et je suis particulièrement fier du rôle de leadership que nous avons eu dans la création d'un des plus importants cabinet d'avocats au monde à travers nos fusions et notre expansion globale.

Le 1er juillet prochain, je me joindrai à BFL Canada à titre de Vice-président, en plus de mon rôle sur son conseil d'administration. BFL Canada propose une gamme complète de produits et de services d'assurance, de services de gestion et de prévention des risques ainsi que de services conseils en matière d'avantages sociaux et de régimes de retraite. J'aurai ainsi le plaisir de travailler en étroite collaboration avec Barry Lorenzetti, le fondateur de BFL.

À partir des bureaux montréalais de BFL, je continuerai mon implication auprès d'autres organismes publics, privés et à but non lucratif.

Merci infiniment pour votre soutien, et j'espère que nous garderons contact.

Salutations,
Norm

PS : Voici mes nouvelles coordonnées :
Téléphone: (514) 843-3632 / Cellulaire: (514) 953-9030
Courriel: nsteinberg@bflcanada.ca

Écrasement à Chibougamau : un éminent avocat parmi les victimes

Source : site web de Me James RK Duggan

Depuis plus de 35 ans, Me James R.K. Duggan a acquis une importante expérience et a contribué de façon significative au droit du travail, droit constitutionnel, droit administratif, droit de la personne, droit de l'aviation, droit électoral et litige civil.

Cette pratique a permis à Me Duggan de développer une connaissance approfondie dans ces domaines du droit.

Me Duggan représente des salariés, des cadres, des professionnels, des fonctionnaires, des policiers et diverses organisations et associations autant du ressort provincial que fédéral.

Il représente depuis 1983 les membres de la Gendarmerie royale du Canada (la "GRC). Il a reçu la médaille du Jubilé d'or de la Reine ainsi que la médaille du Jubilé du diamant de la Reine en reconnaissance de ses services. En 2015, il était un des avocats qui ont convaincu la Cour Suprême de renverser un de ses arrêts antérieurs (*Délisle c. Canada* [1999] 2 R.C.S. 989) dans l'affaire *Association de la Police montée Ontario et al. C. Canada (P.G.)*, 2015 CSC 1, concernant la liberté d'association des membres de la GRC.

Il a une expérience approfondie en litige devant la Cour du Québec, la Cour Supérieure du Québec, la Cour d'Appel du Québec, la Cour Fédérale du Canada (en première instance et en appel), la Cour Suprême du Canada, la Cour Supérieure de l'Ontario, la Cour d'Appel de l'Ontario, la Cour Supérieure du Manitoba, en Europe et devant divers tribunaux administratifs

ainsi qu'en arbitrage et médiation.

Il a agi comme médiateur à la Cour Supérieure et agi comme médiateur et arbitre privé.

Me Duggan a participé à titre de conférencier à divers colloques et cours de formation en droit du travail, droit constitutionnel, droit administratif, droit de la personne, droit de l'aviation, droit civil et litige.

Me Duggan a contribué de façon très significative au développement du droit du travail, droit constitutionnel et droit électoral (voir la liste de décisions rapportées importantes, et de publications ci-jointe). Il sert de référence dans ces domaines du droit tant par la qualité de son travail, que la réflexion, la logique et le bon sens des valeurs qu'il apporte à la profession d'avocat.

Me Duggan est récipiendaire de la distinction Avocat émérite (Ad. E.) décernée par le Barreau du Québec. Cet honneur vise à marquer la reconnaissance des parcours exceptionnels des membres du Barreau qui se sont distingués par l'excellence de leur carrière professionnelle, leur contribution exceptionnelle à la profession ou encore leur rayonnement exceptionnel dans leur milieu social et communautaire qui contribuent à renforcer l'image et le rayonnement de la profession.





Votre priorité, c'est le droit. Notre priorité, c'est vous.

Créons ensemble un portefeuille de protections et de patrimoine élaboré selon vos critères.

FINANCIÈRE DES AVOCATS



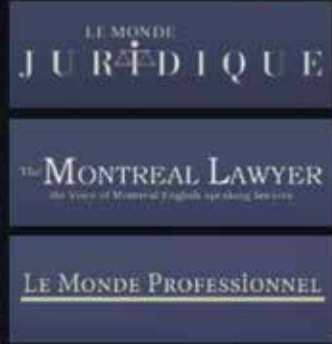
La Financière des Avocats est une marque commerciale de l'AABC.

Depuis 35 ans | 1984-2019

Accueil | Nous joindre | Plan du site

The Montreal Lawyer | Le Monde Juridique >>

Suivez-nous sur



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



Les dernières actualités



10 juillet 2019

L'honorable Nicholas Kasirer nommé de la Cour d'appel du Québec à la Cour suprême du Canada

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé aujourd'hui qu'il propose de nommer l'honorable Nicholas Kasirer à la Cour suprême du Canada. Le juge Kasirer a mené une carrière exceptionnelle en tant que juge et professeur, et a su mériter l'estime de ses pairs au Canada et à travers le monde. Il a été nommé juge [...]

[Lire la suite](#)



9 juillet 2019

3 juges municipaux

La ministre de la Justice du Québec,

Mme Sonia LeBel, annonce la nomination de Mme Juliana Côté comme juge de la Cour municipale de la Ville de Terrebonne et de M. Nicolas Champoux et M. François Dugré comme juges de la Cour municipale de la Ville de Québec. Mme Juliana Côté est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université [...]

[Lire la suite](#)



5 juillet 2019

Escaped Venezuelan MP Appears at UN, Calls For

News Highlights



11 juillet 2019

"Disappointment" over Trudeau administration's progress in André Gauthier case

Trudeau's government under fire for lack of progress in freeing innocent Canadian Andre Gauthier. Radha Stirling explains the case Andre Gauthier case delayed further, as Detained in Dubai investigates the Gold AE fraud in finer detail. Gold AE was the UAE's largest gold and silver investing company, perhaps the largest in the Middle East, until [...]

[Read more](#)

22 juin 2019

Attorney General James' Multistate Lawsuit to Block T-Mobile and Sprint Megamerger Gains Additional Support from Attorneys General Across the Nation

New York Attorney General Letitia James today announced that four additional states have joined the multistate lawsuit to block the merger of telecommunications giants T-Mobile and Sprint. In an amended complaint filed in New York federal court this morning, Hawaii, Massachusetts, Minnesota, and Nevada were added to the suit, bringing the total number of states [...]

[Read more](#)

16 juin 2019

www.lemondejuridique.com

SOLUTIONS DE PLACEMENT ET D'ASSURANCE

Exclusives à la communauté juridique



Des produits financiers à forte valeur et à faible coût conçus spécialement pour les avocats et leurs familles ainsi que les employés de cabinet et leurs familles.

Investments

- Fonds de placements
- Produits à intérêt garanti
- Régimes individuels et de groupe
 - REER
 - CELI
 - FERR
 - Comptes non enregistrés
 - Retraite

Assurances

- Vie
- Maladies graves
- Invalidité / Frais généraux
- Maladie et dentaire
- Avantages sociaux
- Bureau
- Auto et habitation
- Voyage

**FINANCIÈRE
DES AVOCATS**

Soyez prêts.



Communiquez avec nous aujourd'hui ! financieredesavocats.ca ou 1.800.267.2242